

# COMMUNE DE EAUNES

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### Procédure de classement d'office dans le domaine public : Rue du Vigné du Moulet

Par arrêté municipal n° 2025- 41 en date du 04 Avril 2025, le Maire d'EAUNES a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la procédure de classement d'office dans le domaine public de la Rue du Vigné du Moulet.

A cet effet,

M. Jean-Claude LONJOU, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par M. le Maire.

L'enquête se déroulera à la mairie d'EAUNES du **Lundi 28 Avril 2025 8h30 au Lundi 12 Mai 2025, 17h30** aux jours et heures habituelles d'ouverture, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie d'EAUNES aux jours et heures suivants :

- **Lundi 12 Mai 2025 de 14h00 à 17h30.**

Le public pourra prendre connaissance du dossier soumis à enquête publique :

- sur le site internet suivant : [www.mairie-eaunes.fr](http://www.mairie-eaunes.fr)
- en format papier sur le lieu de l'enquête publique, aux jours et heures habituelles d'ouverture ;

Pendant le délai de l'enquête, le public pourra transmettre ses observations :

- en les consignant sur le registre d'enquête disponible sur le lieu de l'enquête ;
- par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie d'EAUNES - 1 place des Champs de Vignes - 31600 EAUNES ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [enquete.publique@mairieaunes.fr](mailto:enquete.publique@mairieaunes.fr) ;

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur, transmis au Maire, seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- à la mairie d'EAUNES ;
- sur le site internet de l'enquête.